
Feron, Alexandre

Studies

1939

Vicaire général Saint-Ouen de Rouen

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fer

Recommended Citation

Vicaire général Saint-Ouen de Rouen.
https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fer/1

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Feron, Alexandre by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

NORMANNIA

Revue trimestrielle, bibliographique et critique,
d'histoire de Normandie

Saint Vincent de Paul Vicaire général des Richelieu-Vignerod abbés de Saint-Ouen de Rouen

par Alex FÉRON

Saint Vincent de Paul

Vicaire général des Richelieu-Vignerod, abbés de Saint-Ouen de Rouen¹.

Par Alex Féron

A qui s'étonnerait qu'après les innombrables biographies publiées, après les quatorze volumes de Correspondances, [2]

Entretiens et Documents² il pût encore y avoir des obscurités dans la vie du saint fondateur des Lazaristes, nous signalerions un remarquable article de M. Bellessort donné aux «*Débats*» précisément sous ce titre : le *Mystère de M. Vincent*³ Ayant constaté, que «jusqu'en 1609 ce que nous savons [du jeune Vincent] est incertain et fragmentaire», il ajoute : «A partir de 1609... le connaissons-nous mieux ?». Et voici sa conclusion : «peu d'hommes, peu de saints ont été aussi secrets.»

C'est un fait : à chaque époque de la vie de S. Vincent de Paul, depuis son enfance, depuis la captivité en Barbarie jusqu'à la participation du vieillard à l'établissement de l'Hospital-Général, à chaque époque surgissent des mystères.

L'article de M. Bellessort est de l'année 1928 ; il pourrait être d'hier.

De ces mystères, beaucoup, dans les trois volumes publiés en 1932 par le savant éditeur de la correspondance du saint⁴, sont plutôt éludés qu'élucidés. L'ouvrage, cependant, fut immédiatement proclamé «définitif». Certes, nous formons des vœux pour qu'au plus tôt soit érigé le «*Monumentum ære perennius*», digne du grand saint du grand siècle ; mais, reconnaissons que de nombreux travaux préliminaires sont encore indispensables... et, surtout, que rien de «définitif» ne

¹ La présente note est extraite d'une étude inédite plus générale : *Sur quelques points obscurs de la vie de s. Vincent de Paul*. Du fait de son caractère polémique et de l'utilisation de documents privés, la publication de cette étude serait actuellement inopportune. Nous en indiquerons cependant les principales divisions.

PREMIÈRE PARTIE *Les connaissances historiques actuelles permettantelles de dresser une biographie «définitive» de s. Vincent de Paul ?* (a) Hagiographie et Histoire. (b) Une source suspecte : Abelly. (c) Quelques précisions tirées des Archives de la Seine-Inférieure (la présente note est un extrait de ce chapitre). - SECONDE PARTIE. *La question de l'Assistance publique à, l'époque de la Fronde*. I° *Les variations de la thèse lazarisite* : (a) Du livre d'Abelly à l'année 1924. (b) La publication des *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*. (c) Notre publication *Un rouennais méconnu*. (d) Les vulgarisateurs : MM. Redier, H Lavedan, Renaudin (e) Les publications du P Coste. (f) II° *Les conséquences de la thèse lazarisite...* III° *Hypothèses...*

² Saint Vincent de Paul, *Correspondance. Entretiens. Document* Edit. publiée par Pierre Coste, prêtre de la Mission. Paris, Lecoffre, J. Gabalda, 1920-1925, 14 vol. in-8°.

³ *Journal des Débats* du 22 août 1928. A cette époque, M. Bellessort lui-même songeait croyons-nous, à une nouvelle biographie de M. Vincent.

⁴ Pierre COSTE, Prêtre de la Mission : *Le grand saint du grand siècle : Monsieur Vincent*. Paris, Desclée de Brouwer, 1932, 3 vol. in-8°.

sera réalisé tant qu'une étude critique ne sera pas entreprise sur une source des plus suspectes, et cependant à peu près uniquement utilisée jusqu'alors : la *Vie du Vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul*, par Abelly ⁵. [3]

Donnons acte au pieux hagiographe, fort engagé dans la controverse antijanséniste, que l'impartialité était pour lui chose difficile : Les passions religieuses poussées au paroxysme par la récente condamnation des Cinq Propositions, la querelle sur le Formulaire... ; cela pourrait, à la rigueur, excuser certains silences, mais non les altérations conscientes de la vérité. Grief moins grave peut-être, mais historiquement plus préjudiciable que des inexactitudes, toujours tôt cru tard démasquées : pour rendre plus resplendissante la figure de son héros, il s'ingénia à créer à l'entour une obscurité telle qu'après deux siècles, à peine commence-t-elle à se dissiper ⁶.

À ces observations sur l'œuvre d'Abelly joignons l'insuffisance de documentation des historiens modernes. Le dépouillement systématique des archives publiques des régions où s'exerça plus particulièrement l'activité de M. Vincent s'impose ; il ne peut être que fructueux si l'on en juge par les résultats d'un simple sondage dans celles du diocèse de Rouen, où le rôle personnel de S. Vincent de Paul fut des plus restreints.

* * *

Nous passerons brièvement sur les faits secondaires, tels le canonicat d'Écouis ⁷, la «Miséricorde» de Neufchatel-en-Bray ⁸, et les missions au doyenné d'Aumale ⁹. [4]

Le canonicat d'Écouis, au dire du plus autorisé des biographes modernes, n'aurait été tenu par S. Vincent de Paul que peu de temps ¹⁰ ; Charpillon et Caresme, d'après les documents à eux communiqués par le baron Ernouf, prétendent qu'il le posséda pendant «environ trente ans» ¹¹. Le désaccord est important et le fait mériterait d'être éclairci.

A propos de la «charité» de Neufchatel-en-Bray, il est parfaitement exact que S. Vincent de Paul, en novembre 1634 se rendit personnellement à Neufchatel pour y fonder une confrérie de charité ; mais cette confrérie fut dite «La Miséricorde» ¹², rappelant ainsi une œuvre une similaire fondée à Rouen vers le même temps, sous le même vocable, et qui, sans aucun doute, était une

⁵ ABELLY (Louis) *La vie du Vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul*. Paris, Lambert, 1664, in-4°. (Nombreuses éditions postérieures.)

⁶ Parmi les travaux ayant contribué à l'éclaircissement de ces questions, signalons particulièrement la publication par dom Beauchet-Filleau des *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* (1900) et les études sur le même sujet par le P. Clair (S. J.), MM. Raoul Allier, Rébelliau, etc... — Sur la question spéciale de l'Assistance publique à l'époque de la Fronde : notre publication, couronnée par l'Académie française.. *La Vie et les Œuvres de Ch. Maignart de Bernères* ; en faisant observer que les chapitres consacrés à cette question par le P. Coste, dans *Le grand saint du grand siècle* (t. II, ch. XLXLII), postérieurs de deux ans à notre publication du Livre de Comptes de Maignart, ne, sont, cependant, que la reproduction textuelle. — y compris les coquilles — d'articles publiés antérieurement dans la *Revue des Questions historiques* (janvier 1930.)

⁷ 27 mai 1615, B.K.

⁸ 12 novembre 1634, B.K.

⁹ 23 août 1629, et la cure de Gamaches, le 28 février 1614 B.K.

¹⁰ COSTE : *Le grand saint du grand siècle*, t. I, pp. 86, 87.

¹¹ CHARPILLON et CARESME : *Dictionnaire Historique de toutes les communes du département de l'Eure...* Les Andelys, Delacroix, 1868, 2 vol. gr. in-8°. — Alors que le P. Coste, qui paraît ignorer le Dictionnaire des communes de l'Eure, montre une prudente réserve : «Il est probable que Vincent de Paul ne resta pas longtemps chanoine d'Ecouis», Charpillon au contraire est des plus explicites, il écrit : «Nous devons à l'obligeance de M. le baron Ernouf d'être les premiers à faire connaître que S. Vincent de Paul a été chanoine d'Ecouis pendant environ 30 ans...»

¹² Cf. Arch. S.-Inf. G 1515.

fondation du groupe rouennais de la Compagnie du Saint-Sacrement ¹³. S. Vincent de Paul, ne l'oublions pas, était membre de la fameuse Compagnie secrète.

Enfin, sur la fondation Calon et les missions au doyenné d'Aumale susceptibles de soulever une polémique inutile, bornons-nous à signaler la liasse G. 1578 des Archives de la Seine-Inférieure.

* * *

Somme toute, le seul fait un peu marquant de la vie de S. Vincent de Paul touchant l'histoire du diocèse de Rouen, [5] est la charge de vicaire général de l'abbé commendataire de Saint-Ouen qu'il occupa de 1643 — et vraisemblablement dès 1642 — sinon jusqu'à sa mort, au moins jusqu'aux dernières années de sa vie. Ce fait ne semble pas avoir retenu l'attention du P. Coste. Ce n'est qu'incidemment qu'il y fait cette brève allusion : Saint Vincent de Paul et dom Tarrisse «durent avoir de fréquentes relations orales ou épistolaires. L'introduction de la réforme dans les monastères de Saint Benoît, le déplorable conflit auquel donna lieu la mense conventuelle de Saint-Méen... enfin la charge de vicaire général de l'Abbaye de Saint-Ouen à Rouen, que Saint Vincent dut accepter et garder quelques années pendant la détention de l'abbé, d'autres causes encore, sans doute, mirent souvent en rapport ces deux hommes si bien faits pour se comprendre...» ¹⁴.

Comment M. Vincent, déjà chargé du souci d'une congrégation étendant ses œuvres sur tout le royaume... et au delà des frontières ; directeur des Dames, des Filles et des confréries de charité ; membre, depuis la mort du roi Louis XIII, du Conseil de Conscience ; supérieur, en fait, des monastères de la Visitation... etc..., en vint-il à accepter ce nouveau fardeau ? Il y fut contraint, nous dit le P. Coste, à cause de la détention de l'abbé.

La source de cette opinion nous est donnée par le même père dans *Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretien. s et Documents* ; elle n'est autre qu'un manuscrit conservé à la Maison mère manuscrit du frère Robineau, secrétaire de M. Vincent : «Le saint aurait reçu le titre de grand vicaire, en juillet 1659 à l'effet de pourvoir pendant la détention de l'abbé, aux bénéfices de ce dernier qui était abbé de Saint-Ouen de Rouen» ¹⁵.

Pour un secrétaire particulier le frère Robineau est bien mal informé. 1° M. Vincent était Vicaire général de l'abbé [6] de Saint-Ouen dès 1643. 2° En 1659, date donnée par le frère Robineau, l'abbé commendataire était un jeune homme d'une vingtaine d'années qui jamais ne fut incarcéré,

La vérité est tout autre. M. Vincent ne fut pas temporairement vicaire général occasionnel d'un abbé de Saint-Ouen, mais successivement et sans interruption vicaire de deux abbés : d'Amador-Jean-Baptiste de Vignerod, un enfant de dix ans, en 1643 ; puis d'Emmanuel de Vignerod qui, en 1652, lors de la résignation de son frère en sa faveur, n'avait pas encore atteint sa quatorzième année. Les circonstances de ces nominations permettent d'expliquer l'attitude de M. Vincent.

Avec la mort du cardinal devait s'éteindre la maison de Richelieu. Sa sœur aînée, cependant, Françoise du Plessis, ayant épousé René de Vignerod Sr du Pont de Courlay, avait deux enfants : Marie-Magdeleine qui, veuve. d'Antoine du Roure, Sr de Combalet avait été créée duchesse d'Aiguillon, et un fils François, pauvre être chétif et malingre dont la vie n'a rien de particulièrement exemplaire ; son mariage à l'âge de dix-huit ans, avec Marie-Françoise de Guémadeuc, fit dire à un contemporain parlant des jeunes époux : «elle est un peu folle, et ce

¹³ Cf. FÉRON : *Introduction à l'étude des sociétés secrètes catholiques aux XVII, et XVIIIe siècles.* (Précis des Travaux de l'Académie de Rouen. Année 1926, p. 159.)

¹⁴COSTE : *Le grand saint*, t. II, p. 439.

¹⁵ *Correspondance*, Edit. Coste, t. IV, p. 192, n. 2,

Pontcourlay... un bossu bien ridicule, une véritable bête»¹⁶. Nommé gouverneur du Havre-de-Grâce, son incapacité et son inconduite lui valurent, par le crédit du Cardinal, la charge de Général des galères à Marseille, afin, dit-on, de l'éloigner de sa femme, avec laquelle il vivait mal, et de Paris, où il était poursuivi par ses créanciers. Cinq enfants cependant, abandonnés d'ailleurs dès leurs premières années aux soins de leur tante, la duchesse d'Aiguillon étaient nés de ce singulier mariage. Ce sont ces enfants qui, selon le testament du [7] Cardinal, devaient relever le nom et les armes des ducs de Richelieu.

L'aîné, Armand de Vignerod duc de Richelieu, qui succéda à son père comme gouverneur du Havre et comme général des galères, ne nous intéresse pas particulièrement mais un second fils. Amador-Jean-Baptiste, né le 8 novembre 1632, devait largement bénéficier du crédit, de son grand oncle. «Nommé à l'abbaye [de Saint-Ouen de Rouen] par le Roy Louis treizième, à la faveur du Cardinal de Richelieu», nous dit dom Pommeraye¹⁷, obtint ses bulles le 17 mars 1642 et prit possession par procureur évidemment¹⁸ — le 2 août de la même année. Amador avait [8] alors neuf ans et neuf mois¹⁹. Peu après Richelieu mourait et de nouveaux bénéfices le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, et autres, échurent au jeune abbé²⁰.

Il est bien évident qu'en ces circonstances il ne saurait être question pour expliquer la mission confiée à S. Vincent de Paul d'une «détention» quelconque. L'âge du jeune abbé était une raison plus que suffisante pour nécessiter près de lui un vicaire général. Mais, pourquoi M. Vincent. ?

Nous n'avons aucune révélation sur ce point ; cependant l'ordre des faits donne à l'hypothèse suivante un caractère de quasi certitude.

¹⁶ Cf. A. BONNEAU-AVENANT : *La duchesse d'Aiguillon... sa vie et ses œuvres charitables*,... Paris, Didier, 1879, in-8°. (Voir p. 143).

¹⁷ dom POMMERAYE : *Histoire de l'Abbaye royale de Saint Ouen de Rouen*. p. 337.

¹⁸ Le religieux qui, comme procureur d'Amador prit possession en son nom, nous a laissé, dans une chronique manuscrite cet éloge du jeune abbé :

MESSIRE AMADOR JEAN BAPTISTE DE VIGNEROD DE PONTCOURLAYE SOUBZ LE NOM DE JEAN IX. 1642.

«Son Illustre naissance, les actions heroiques de ces [sic] ancestres, la memoire recente de celles de... derniers peres, les seruices presens de Messieurs les Cardinaux de Richelieu ses grands oncles à tees grandes choses qu'il promet desia en vn aage bien jeune et la haute Esperance que concoit de luy toute la france sur l'exemple de tant de vertus ont sollicité le Roy avec justice de le nomer a l'Abbaye St Ouen vaccante par la resignation de Me Guill de Montagne dernier titulaire, ensuite de quoy le Pape certifié de ces grands aduantages par le tesmoignage mesme de Sa Majeste, accompagné de tous les veux de l'Eglise l'en a pourueu avec dispense de l'aage par ses bulles donnees a St Pierre de Rome le 16e des Calendes d'Auril 1642, en vertu desquelles et de sa procuration Jay eu l'honneur d'en prendre possession le cinq [sic] Aoust ensuiuant.

«Jattends aussy avec plus de passion comme plus d'interest de veoir reuiure en luy la memoire de ces grands et Illustres Abbez qui l'ont precedé. Et lis desia dans la suite des temps les beaux traits de sa vie qui donneront sujet a vne meilleure plume que la mienne d'en rapporter l'histoire sur laquelle l'auteur n'establira pas moins justement la réputation de son non [sic] que je tire toute ma gloire de l'auoir comencée». (Arch. S. Inf Registre 14 H 28 : «*Cronique des Antiquitez de l'Abbaye Saint Ouen de Rouen*. 1649» cf. f° 80 et suiv.)

¹⁹ Pour éviter toute interprétation fâcheuse rappelons que l'abbé commendataire, dont la principale raison d'être était de tirer revenu des biens de l'abbaye, ne saurait en aucune façon être assimilé aux religieux qui, à toutes les époques, ne cessèrent de déplorer le régime commendataire. Généralement apanage des cadets de famille, cette dignité, au XVIIe siècle, était devenue de plus en plus fréquemment héréditaire ; ce qui faisait écrire à Antoine Arnauld : «L'abus des Abbayes en commende, dans l'excès où on l'a porté, fait gémir tous les gens de bien, car si l'Église les peut tolérer quand elles sont données à des personnes de piété... quelle abomination est-ce d'en voir un si grand nombre en de si indignes mains !...»

²⁰ Cf. *Gallia christiana*, t. XI, p. 155 et (Prieuré de Saint-Martin-des-Champs) t. VII, p. 543.

La duchesse d'Aiguillon, qui avait recueilli les enfants de son frère, dans la crainte qu'ils ne lui fussent un jour repris, avait réclamé et obtenu de M. de Vignerod et de la dame de Guéniadeuc un acte de renonciation passé devant les notaires du Châtelet ²¹. Elle avait pour ses pauvres neveux une affection allant jusqu'à la faiblesse. D'autre part elle était un des piliers de l'association des Dames de la Charité... Il était bien difficile à M. Vincent de lui rien refuser. N'était-il pas allé, en 1636, jusqu'à consentir à distraire l'une [9] des meilleures des Filles de la Charité nouvellement fondées pour la mettre à son service ? ²².

Est-il téméraire de penser qu'ayant obtenu pour son neveu l'abbaye de Saint-Ouen, immédiatement, la duchesse d'Aiguillon fit appel à M. Vincent ?

La charge était lourde ; ne tenant compte que des présentations aux bénéfices dont l'abbé était patron, cela faisait, le cas échéant près de quatre-vingt cures et chapelles à pourvoir... mais, Vincent de Paul pouvait-il refuser ? En fait, il accepta et nous voyons, par un examen sommaire des Archives de l'Archevêché, que dès l'année suivante, le 10 septembre 1643 la cure de Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen étant vacante par la mort de Natalis Gamelin, un certain Jean Guenet fut présenté, par «*Vincentius De Paul p [res] b [yle] r congregationis Mssionis superior g [e] n [er] alis, Vicarius g [e] n [er] alis Rdi Dni Amadori Joannis Bapt^{ae} de Vignerod, Abbatis, seu perpetui commendatarii Mon [aste] rii Sancti Audoeni Rothomag [ensis], ordinis sancti Benedicti...*» ²³

Cette pièce, sur parchemin est signée : *Vincentius Depaul*.

Dans un de registres du secrétariat de l'Archevêché, nous trouvons, à la date du 6 novembre 1649 une nomination à la cure de Transières, doyenné de Gisors, sur présentation de «*Magistri Viicenti de paul eiusdem D. De Vignerod Vicarii generalis*» ²⁴.

En 1650, le 20 mai : présentation de Charles Desmarest à la cure de Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen. ²⁵. Cette fois, certains pourraient dire que M. Vincent n'eut pas la main heureuse, car Charles Desmarest est considéré par le P. Rapin (S. J.) comme un affreux janséniste... ; il est vrai que Desmarest était Prêtre de l'Oratoire ²⁶. [10]

Le 15 septembre 1652, Jehan Guenet que nous avons vu présenté, en 1643, à la cure de Sainte-Croix-des-Pelletiers étant mort, Vincent de Paul présente, toujours comme vicaire général d'Amador de Vignerod, Antoine Damiens ²⁷. Celui-ci, qui était déjà curé de Belbeuf, est de tout repos : avec son ami Amelin, curé de Saint-Godard, ils seront les seuls des curés de Rouen qui refuseront de se joindre à leurs collègues dans l'affaire des casuistes ²⁸

Cependant, le jeune abbé grandissait et, plus encore peut être que le spirituel de l'Abbaye, devait infliger à M. Vincent de sérieuses préoccupations. En 1650, — il était donc alors âgé de dix-huit ans, — Loret nous apprend que :

«Blessé des traits du petit-Dieu
Que sire Cupidon l'on nomme»,
il avait promis
«À la belle de Saint-Maigrin
De ne plus hanter le lutrin,
Et quitter la cléricature

²¹ Cf. cet acte dans BONNEAU-AVENANT. *La duchesse d'Aiguillon*, p 327.

²² Cf. COSTE : *Le grand saint, t. I, p. 389*, et *Correspondance de. S. Vncent de Paul, t. I*, lettre à Louise de Marillac du 27 mai 1636.

²³ Arch. S.-Inf.. G 1247.

²⁴ *ibid.*, G, 1181.

²⁵ *Ibid.*, G 1247.

²⁶ 1650, à la cure de Montaure. Ach. Eure, G. 20, in VEUCLIN : *SVP en Normandie, 1890, p. 1. B.K.*

²⁷ Arch. S.-Inf, G 1247.

²⁸ Cf. A. FÉRON, : *Contribution à, l'histoire de Jansénisme en Yormondic. L'Attitude du clergé dans le diocèse de Rouen sous l'épiscopat les deux Archevêques de Harlay*, p. 54.

..... !
 ayant dessein, poursuit Loret,
 D'imiter Monseigneur son frère»²⁹

c'est-à-dire de se lier irrévocablement par un mariage clandestin. Folie passagère que les remontrances de son grand vicaire, jointes à la vigilance de la duchesse d'Aiguillon, dissipèrent semble-t-il, assez facilement.

Peu après, à la suite de quelque nouvelle incartade, ce fut une rencontre avec M. de Vardes qu'il fallut éviter : [11]

«... dès que l'on sceut la nouvelle
 De cette importante querelle,
 On les manda, garda, gronda
 Et puis on les accommoda.»³⁰

Mais enfin, on dut se rendre à l'évidence, l'abbé de Saint-Ouen n'avait pas la vocation, ecclésiastique. Le 20 septembre 1652, Amador de Vignerod résignait à son frère Emmanuel son abbaye et, six semaines plus tard, le 6 novembre, épousait secrètement la fille d'une femme de chambre de la reine, Mademoiselle de Beauvais ; faisant dire à cette pauvre duchesse d'Aiguillon : «mes neveux vont toujours de pis en pis... le troisième épousera la fille du bourreau»³¹. Tout fut mis en œuvre pour faire annuler ce mariage ; Amador, tout d'abord relégué au Havre dont la duchesse avait le gouvernement, fut envoyé en Italie... ; mais, par les jeunes époux toutes les précautions avaient été prises : leur union fut bel et bien reconnue indissoluble et, dès le premier février 1653, Loret pouvait écrire à la future duchesse de Nemours :

«De Madame de Beauvais le gendre,
 Faizant plus que jamais le tendre,
 Est revenu dès l'autre-jour
 Prés de l'objet de son amour.
 L'amante est toujours fort gentille,

 Ils sont tous-deux à Gentilly.»³².

De ces incidents naquit peut-être dans l'esprit du secrétaire de M. Vincent l'idée d'une «détention» de l'abbé de Saint-Ouen : Or, nous l'avons précédemment noté, depuis [12] septembre 1652, Amador de Vignerod n'était plus abbé ; son frère, Emmanuel-Joseph de Vignerod, comte de Richelieu, lui avait succédé³³.

Le nouvel abbé commendataire désormais connu sous le nom d'abbé de Richelieu, était alors âgé de treize ans et demi. Les quelques notes biographiques que nous avons pu recueillir nous le montrent comme un jeune homme d'une sensibilité malade, studieux, un peu mondain peut-être mais n'apportent pas trace qu'il ait jamais subi une «détention» quelconque.

Loret nous a conservé le souvenir de l'enthousiasme qui accueillit ses thèses en Sorbonne³⁴. Quelques années plus tard il devait annoncer sa mort. Relevons à ce sujet une erreur de Bonneau-Avenant qui écrit dans la Vie de la duchesse d'Aiguillon : «A la fin de l'année 1664, Mme d'Aiguillon, en sortant d'une retraite qu'elle avait faite au Carmel pendant les fêtes de Noël, trouva

²⁹ LORET : *La Muse historique*. «Lettre vingt-unième. Du [samedy] 8 octobre [1650]» vers 133-148,

³⁰ LORET : *op. cit.* Lettre du 12. May [1652] vers 105-120.

³¹ *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier* (Collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. IV, p. 156.)

³² LORET : *op. Cit.* Lettre du 1er février [1653] vers 217-224.

³³ Cf. dom POMMERAYE. *op. cit.* et *Galia christiana*.

³⁴ LORET : *op. cit.* Lettres du 28 Juillet [1657] vers 13 à 86 ; et 26 février [1661] vers 57 à 100.

son neveu, l'abbé de Richelieu, à la dernière extrémité. Il avait languï longtemps et, le 9 janvier 1665, il s'éteignit doucement dans ses bras»³⁵.

Ce récit touchant est en complet désaccord, non seulement avec le P. Anselme et Moreri³⁶, mais avec les chroniques rédigées au jour le jour, faisant par conséquent autorité.

En 1664, l'abbé de Richelieu, avec une partie de la jeunesse [13] de la Cour, avait pris les armes pour la croisade de Hongrie. La réunion des troupes, sous le commandement de Coligny, se fit à Metz (fin avril 1664, d'où elles partirent le 17 mai. Emmanuel dut être présent, le premier août, au combat de Saint-Gothard (sur le Raab). En septembre, la paix étant faite, il songeait à regagner la France.

À la date du 31 janvier 1665 Loret écrit à Mme de Nemours :

«Nouvelles sont icy venües
De Venize, et non pas des nües,
Que le Comte de Richelieu,
Dêcendu d'un illustre Lieu,
Est mort dans sa fleur de jeunesse.
Afin d'exercer son courage,
Il s'était mis en équipage,...
Contre les Gens du Grand-Sultan.
Aux Chrestiens, pire que Satan :
Mais cette Trêve, ou Paix fourée...
Étant contraire à ses desseins...
Il se retira dans Venize,
Où lors, n'ayant aucun Employ
Contre l'Ennemy de la Foy...
De regret il devint malade
Et ce brave et jeune Seigneur
Qui, pour aquerir de l'honneur.
Et contenter son ardeur prompte,
D'Abbé s'était fait nommer Comte.
Finit en assez peu de jours,
De ses ans le rapide cours ;³⁷.

Emmanuel était, en effet, mort à Venise depuis le 9 janvier ! Il était âgé de vingt-cinq ans et dix mois³⁸. [14]

³⁵ BOINEAU-AVENANT : *La duchesse d'Aiguillon*, p. 450.

³⁶ Cf. le P. ANSELME : *Histoire généalogique et chronologique...* 3e édit. t. IV, p. 375 ; MORERI : *Le grand dictionnaire historique*. Paris 1759, t. «VIII, p. 404 (Plessis). — Profitons de ces références pour rectifier une erreur du P. Anselme qui, dans la notice consacrée à de Vignerod, duc de Richelieu, fils aîné de François de Vignerod et de M.-F^{se}de Guémadeuc, écrit : «... suivit d'abord le parti de l'Eglise, fut abbé de S. Ouen de Rouen dont il se démit.» Les documents précités touchant son frère Amador-Jean-Baptiste, prouvent surabondamment la confusion faite par le P. Anselme. Cette erreur est naturellement reproduite dans *La Chenaye-Desbois*.

³⁷ LORET : *op. cit.* Lettre du 81 janvier [1665] vers 23-78.

³⁸ *La Gazette de France* corrobore le récit de Loret. On lit dans la feuille du 7 février 1665, p. 129 : «De Venise, le 10 Janvier 1665. — «Hier, le Comte de Richelieu mourut ici, au huitième iour d'une Fièvre continüe, apres avoir receu les Sacremens, avec de grands témoignages de piété. Il est beaucoup regreté de la Republique, à laquelle il estoit venu s'offrir, pour passer dans la Dalmatie, avec un Regiment de Cavalerie, et deux d'Infanterie, qu'il avoit menez à ses dépens, en Allemagne, pour combattre contre les Infidelles.»

Si l'on en croit certains de ses contemporains, la courte vie d'Emmanuel de Vignerod n'aurait été guère plus édifiante que celle de ses aînés : «Il aimoit fort», paraît-il, «les comédiennes» ; mais il n'est que juste de faire remarquer que les faits rapportés dans le libelle le plus circonstancié ³⁹se trouvent en désaccord avec ce que nous croyons savoir d'Emmanuel de Vignerod. L'anonyme situe son récit dans les «quelques mois» qui précédèrent la première de *La princesse d'Elide* (8 mai 1664) et la rupture avec Armande Bejart, dans les jours qui suivirent ; or, à ces dates, Emmanuel ne devait plus être à Paris. Devons-nous, ce qui est peu vraisemblable, reporter à la fin de mai le départ du comte de Richelieu pour la Hongrie... ? Ou tenir pour de pures inventions les précisions données par l'anonyme... ? ?

Les faits seraient, d'ailleurs, postérieurs de quatre ans à la mort de M. Vincent.

Naturellement, sous le nouvel abbé, M. Vincent avait conservé sa charge de Vicaire Général. En effet. Antoine Damiens, nommé en 1653 à la cure de Saint-Eloi, dut résigner celle de Sainte-Croix-des-Pelletiers, où nous l'avons vu présenté l'année précédente ; d'où vacance et, le 30 août 1653, nouvelle présentation par «*Vincentius De Paul, P [res] b [yte] r, congregationis. Mssionis Superior g [eln [er] alis, nec non per illustris Rdi Dni Emanuelis Josephi de Vignerod Du Pont [de Courlay] Abbatis seu perpetui commendatarii Monasterii [15] Sancti Audoeni Rohbmagen [sis] Vicarius G [e] n [er] alis...*» (40).

L'année suivante, le 24 septembre M. Vincent, toujours au même titre, présente à la cure d'Imare, doyenné de Périers ⁴¹ ; le 6 juin 1656 à la cure de Basville, doyenné du Bourghtheroulde...
42

En 1657, Vincent de Paul, qui avait alors soixante-seize ans, était toujours vicaire général de l'abbé de Saint-Ouen. La preuve en est fournie par sa lettre du 30 avril à Horcholle, curé de Neufchatel-en-Bray, lettre publiée par le P. Coste lui-même ⁴³.

Une recherche plus approfondie, non seulement dans les archives du diocèse de Rouen, mais également dans celles des divers diocèses de Normandie et de l'Île-de-France, où l'abbé de Saint-Ouen avait droit de présentation, permettrait, sans nul doute, de retrouver des actes ultérieurs, voisins peut-être de cette année 1660 qui fut celle de la mort de Saint Vincent de Paul.

IMPRIMERIE CARON & Cie, 34, Rue Demolombe, CAEN

Scanner le dimanche 27 décembre 1998 Cl. L.

³⁹ *La fameuse [comédienne] ou [Histoire] de [a Guerin,] auparavant Femme] et [veuve de] Moliere.]* Francfort, Frans Rottenberg, 1688, pet. in-12, 89 pp. chiff. compris les pp. prélim. n. chiff., 3 pp. n. ch. à la fin (Biblioth. de Rouen, fonds Leber, n° 2245. — Cf. p. 12 et suiv.).

⁴⁰ Arch. S.-Inf., série G, liasse 1247.

⁴¹ Arch. S.-Inf., série G, liasse 1464.

⁴² Arch. S.-Inf., G, 1307.

Nous avons vu précédemment, qu'outre l'abbaye de Saint-Ouen, les Richelieu-Vignerod possédèrent divers autres bénéfices ; de ce fait M. Vincent fut également vicaire général du prieur le Saint-Martin-des-Champs : Arch. départ. de l'Yonne, Série G, liasse 202 : 9 avril 1655 : Nomination à la cure de Flagy «... *Vincentius de Paul... Emanuelis Josephi de Fuignerod du Pont, prioris seu perpetui commendatarii prioratus conventualis Sancti Martini a Campis Parisiensis, Vicarius generalis.*» — Idem pour la cure de Fontaine-le-Port le 12 septembre 1656.

⁴³ *S. Vincent de Paul. Correspondance*, t. VI, p. 288, lettre n° 2256. ,